

PV
Nomination de président
De la société
SASU A.P.S. - AMAZONE PRO SECURITE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONELLE

AU CAPITAL DE 2000.00 EUROS

SIEGE SOCIAL : C/O PRIVATE MAIL PM 36.
20 RUE GILLES BEHARY L.S.- ZI. COLLERY 2
97300-CAYENNE

EN COURS DE CONSTITUTION

Le soussigné :

le 02/06/26
Certifié conforme à
l'original

Personne physique

Monsieur VICTOR FERNANDO,
né le 20 décembre 2001 à GANTHIER, 9bis route des Loussais Balata Ouest 97351 MATOURY, de
nationalité Française.

Présent à l'issue de la signature des statuts de la Société SASU A.P.S. – AMAZONE PRO SECURITE pour
désigner le premier président de la société, conformément aux dispositions du Titre III des statuts de ladite
société.

À cet effet, il est convenu ce qui suit :

I – Nomination de président

Le soussigné nomme en qualité de Président de la Société :

Monsieur VICTOR FERNANDO,
né le 20 décembre 2001 à GANTHIER, 9bis route des Loussais Balata Ouest 97351 MATOURY, de
nationalité Française.

Pour une durée de 99 ans, qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été
immatriculée,

Il déclare accepter la fonction qui vient de lui être confiée.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce
mandat.

VF

II – Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre III des statuts.

III – Rémunération du président

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à Cayenne

Le 02/06/2024

Signature de l'associé unique :

VICTOR FERNANDO

Mention manuscrite du président « lu et approuvé et bon pour acceptation des fonctions de président ».

lu et approuvé et bon pour acceptation
des fonctions de président



VF